

# DÉCLARATION LIMINAIRE CGT - CSEC EDF - 18/6/25

## LE SOCIAL N'EST PAS UN COÛT, C'EST UNE RICHESSE !

Monsieur le nouveau Président Directeur Général, chers Collègues,

A vous avoir écouté lors des auditions parlementaires préalables à votre prise de poste, nous avons retenu entre autres votre attachement, qui est également le notre, au dialogue social et à l'instance de représentation du personnel qu'est le CSEC, pour laquelle vous tachiez à Framatome d'y être le plus présent possible. Malgré vos contraintes d'agenda vraisemblablement renforcées, en sera-t-il de même maintenant que vous voilà à la tête du Groupe ?

Les politiques d'externalisation outrancière, menées depuis des années à EDF, ont porté atteinte au sens du travail et déstructuré le corps social. A chaque bilan social de l'entreprise, nous constatons que les taux de sous-traitance et d'encadrement sont de 50%.

Pour mettre fin à cette disproportion et redonner sens au travail, la CGT revendique un Grand Carénage Social, incluant réinternalisation d'activités, embauches massives d'exécutions/maîtrises et ouverture indispensable d'écoles de métiers permettant le grèvement d'emplois opérationnels sur le long terme. Répondrez vous favorablement à cette légitime et évidente revendication ?

A peine arrivé, nous apprenons votre volonté affichée aux Managers du TOP 300 de faire 30% d'économies sur les frais de fonctionnement d'EDF, soit un milliards d'euros. Ce "serrage de visse", destiné uniquement à faire "belle figure" pour les agences de notation, ne sera pas sans conséquence sur les conditions de travail des salariés. Doit-on comprendre derrière ce énième plan d'austérité que les emplois tertiaires feront une nouvelle fois les frais de restructurations alors même que l'entreprise aurait besoin qu'ils soient renforcés pour décharger l'ensemble du personnel du tertiaire diffus et faire remonter le temps métal ?

Cette démarche ne résorbera évidemment pas la dette d'EDF, dont les causes sont au nombre de 3 : l'ARENH ayant enrichi les trafiquants alternatifs de factures, les dividendes ponctionnés allègrement par l'état et les aventures monopolistiques hasardeuses à l'étranger. Ce ne sont pas aux agents et salariés de payer les errements de nos dirigeants internes et externes réussis.

Ces coupes budgétaires ne résolvent pas les problèmes mais, au contraire, détériorent à coup sûr la vie de tous les jours des travailleurs et poussent certaines directions à faire du zèle, comme le fait actuellement la DPN en demandant à ses managers d'aller à l'encontre de la politique voyage du groupe. Allez-vous, comme nous vous y invitons grandement, mesurer les impacts de votre démarche en recueillant, notamment, l'avis des représentants du personnel avant chaque prise de décision sur le sujet ?

Si vous avez suivi notre actualité, vous n'êtes pas sans savoir que, le 5 juin dernier, nous avons organisé à l'Assemblée nationale le Conseil National de l'Energie regroupant représentants du personnel, élus politiques, associations et experts, autour du bilan libéralisation-ARENH, l'avenir post-ARENH, les concessions hydrauliques et la politique énergétique.

Des consensus y a ont été établis autour de l'urgence à sortir du marché de l'électricité ; de l'aberration du futur système Post-ARENH, qui ne sécurisera pas les recettes d'EDF ; des inacceptables contreparties exigées sur l'avenir des concessions Hydrauliques, qui nous obligeraient à céder des parts de notre production aux acteurs privés ; et du scandale démocratique sur le refus de passer au vote des parlementaires la future loi de Programmation Pluriannuelle de l'Energie au contenu ubuesque.

La FNME-CGT y a rappelé son Programme Progressiste de l'Energie visant la sortie du marché, le retour au statut d'Entreprise Public à caractère Industriel et Commercial sous contrôle social, et un juste prix de l'électricité, faisant baisser les factures de 20% tout en assurant les investissements dans les EPR2 et l'isolation des logements. Si nous en avons une petite idée, n'espérant pas de langue de bois ou de discours convenus, nous sommes curieux de connaître votre avis sur la question ?

Alors que le rapport de la commission Battistel vient de sortir, évoquant une forme d'ARENH Hydro, quel est votre position et comment voyez-vous les conséquences associées, ainsi que les échéances sur le règlement de ce vieux contentieux ? En parallèle, l'état serait sur la fin de la négociation du financement des EPR2 au niveau européen, quelles infos avez-vous le sujet ?

Vis-à-vis des territoires ultramarins, DSEI n'est pas une entité marginale du Groupe mais bien un acteur majeur du service public. Les agents comptent sur vous pour répondre à leurs réalités et besoins spécifiques. La nécessité d'intégrer Electricité De Mayotte au sein de la DSEI, à la vue des enjeux similaires (insularité, précarité, besoins en continuité de service et transition énergétique), est essentielle. Allez-vous unifier nos forces dans l'océan Indien pour plus de cohérence et d'efficacité ?

Par ailleurs, vous étant exprimé à raison sur le besoin de recentrer nos activités en France, comptez-vous suspendre nos liens commerciaux avec la Russie et Israël, ayant à leur tête des dirigeants sous mandat d'arrêt de la cour pénale internationale ?

Un autre sujet nous tenant à cœur est celui de l'avenir de Cordemais. En commission des affaires économiques a été reconnu la mauvaise volonté d'EDF à se conformer à la loi du 14 avril dite St Avold, imposant la conversion de la centrale Cordemaisienne. La parole présidentielle, les considérations sociales et les besoins énergétiques justifient pourtant pleinement qu'EDF ravale sa rancœur et se mette réellement au travail sur ce dossier. Allez-vous en ce sens prendre les décisions qui s'imposent ?

Pour finir, quel est votre point de vue sur la préservation, voire le renforcement, du Statut des IEG, dans le sang duquel coule l'ADN d'EDF et qui, de ses propres dires, effrayerait la DRH du Groupe alors qu'il assure sécurité, attractivité et fidélisation ?

Et quelle est votre avis sur les revendications CGT pour la réévaluation de la grille salariale des IEG et des échelons d'ancienneté, permettant d'assurer la reconnaissance des agents et renforcer leur engagement au profit du Service Public de l'électricité ?

